

## Actes et prestations non remboursables

Catégorie Professionnel de santé concernée par les actes « NR » Médecin en tant qu'exécutant	Exemples d'actes / prestations Non Remboursables (NR), Hors Nomenclature (HN) ou encore hors Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)  LISTE NON EXHAUSTIVE  . Visites médicales liées à la délivrance de certificats médicaux destinés à la pratique de sport  . Visites médicales à la demande d'assureur, d'officier de police indicinire	Modalités pratiques concernant la prescription médicale  Ne doit pas faire l'objet d'une facturation à l'Assurance Maladie
	judiciaire . Visites médicales pour le passage d'un permis de conduire spécial (ex: poids lourds) . Actes / soins liés à la médecine naturelle : homéopathie, acupuncture.	A ASSULABLE MARKET
Pharmacien et fournisseur	. Dispositifs médicaux non-inscrits à la Liste des Produits et Prestations (LPP): tensiomètres, location d'un pèse - bébé . les actes (médicaments ou dispositifs médicaux) remboursables habituellement mais réalisés en lien direct, préalablement ou consécutivement à un acte non remboursable ou hors nomenclature . médicaments / produits hors AMM (ex: "Pulmicort": corticoïdes pour les adultes dans le cadre de l'aérosolthérapie, "Monuril": traitement pris en charge pour une dose unique)	La mention "NR " doit être apposée sur la Prescription Médicale (PM)
Infirmier	<ul> <li>préparation d'un pilulier</li> <li>pose de bas de contention</li> <li>prise de tension</li> <li>instillation de collyre</li> <li>ablation de la sonde vésicale</li> </ul>	La mention "NR "doit être apposée sur la PM
Masseur - kinésithérapeute	<ul> <li>massage de cicatrice à visée esthétique</li> <li>drainage lymphatique hors lymphædèmes vrais</li> <li>rééducation à l'effort (acte non prévu à la Nomenclature Générale des Actes Professionnels) NGAP</li> <li>séances de physiothérapie (acte non prévu à la NGAP)</li> <li>technique de Mézières</li> <li>actes d'ostéopathie</li> <li>bilan postural</li> </ul>	La mention "NR "doit être apposée sur la PM
Laboratoire d'analyses médicales	. analyses médicales non référencées à la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale (NABM) . recherche de groupe sanguin pour convenance personnelle (demande de passeport, voyage à l'étranger, régime amincissant) . bandelettes urinaires pour la recherche de leucocytes et nitrites	La mention "NR "doit être apposée sur la PM
Transporteur	. prescription du transport a posteriori avec la mention "convoqué par nos soins"  . examens pré ou post opératoire en dehors des situations de prise en charge  . sortie de fin de semaine ou sortie liée à la vie sociale d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ou d'un Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)  . pour convenance personnelle  . vers Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) - foyer d'hébergement - Foyer occupationnel (FOC) et ateliers occupationnels (ATO)  . transports des Centres Médico-Psycho Pédagogique (CMPP) Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) pour des séances externalisées par l'établissement (dans des cabinets	Aucune prescription médicale de transport de l'Assurance Maladie ne doit être délivrée au patient